

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Vendredi 9 Juin 2023</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 24 mai 2023 DATE D’AFFICHAGE : 30 mai 2023</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 12 Nombre de Conseillers votants : 18</p>
---	--

L’an deux mil vingt-trois, le vendredi 9 Juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry GUYON, premier adjoint.

Présents : Monsieur Éric ROULIER, Mesdames Catherine FOUCAULT, Chantal LEYE, Monsieur Rémy CHATTON, adjoints et Madame Aurélie RIALANT-BESLAND, Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Monsieur Gilles CHASSIER, Monsieur Nicolas CITEAU, Mesdames Bernadette BROSSEAU, Madame GROLEAU Anne et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

Absents excusés : Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire, et Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Delphine JOFFRAUD, Monsieur Yves LINGER, Madame Monique TATTEVIN, Madame Estelle HERVY, Madame Caroline THOBIE.

Pouvoirs : Madame Caroline THOBIE a donné pouvoir à Madame Bernadette BROSSEAU, Madame Monique TATTEVIN a donné pouvoir à Madame Aurélie RIALANT-BESLAND, Monsieur Jean-Pierre BERNARD a donné pouvoir à Monsieur Thierry GUYON, Monsieur Yves LEBEAUPIN a donné pouvoir à Madame Catherine FOUCAULT, Monsieur Yves LINGER a donné pouvoir à Monsieur Éric ROULIER, Madame Delphine JOFFRAUD a donné pouvoir à Monsieur Rémy CHATTON.

Monsieur Éric ROULIER a été élu secrétaire de séance.

**DEMANDE DU SUBVENTION AU TITRE DES FONDS DE CONCOURS
RUE DE LA GRANDE VIGNE**

La Commune souhaite requalifier la rue de la Grande Vigne notamment pour renforcer la sécurité des riverains, des deux-roues ou des piétons se rendant dans le bourg de Mesquer ou dans la zone de Kergoulinet.

Les objectifs poursuivis par la Commune sont les suivants :

- ✓ Privilégier les modes de déplacements alternatifs à l'automobile (deux-roues, piétons) en assurant la sécurité des riverains sur cet axe particulièrement fréquenté,
- ✓ Apaiser la vitesse de circulation des véhicules par des aménagements spécifiques.

La commune envisage de traduire ces objectifs par un certain nombre de travaux :

- ✓ La création de cheminements piétons et cyclables aux normes PMR reliant le centre bourg de Mesquer à la zone artisanale et commerciale de Kergoulinet.
- ✓ La création de plateaux surélevés devant les principaux accès débouchant sur la rue de la Grande Vigne permettant d’apaiser la vitesse des véhicules motorisés.
- ✓ La création d’une CVCB pour faciliter le déplacements des deux-roues.

Le montant de ces travaux est estimé à 658 755 € HT.

Considérant que Cap Atlantique interviendra pour la mise aux normes des réseaux d'eau potable et d'assainissement durant le mois de septembre 2023, les travaux seront lancés à compter du mois d'octobre et achevés au début de l'année suivante.

Considérant que la Commune peut bénéficier de l'aide de Cap Atlantique au titre de la répartition des fonds de concours.

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, la demande de subvention pour la réalisation de ces travaux au titre du fonds de concours de Cap Atlantique.

Reçu au contrôle de légalité
le 12/06/2023
Publié ou notifié
le 13/06/2023
Le Maire,

Pour le Maire empêché,
Adjoint délégué,
Thierry GUYON

